



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES**



26 janvier 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle dûment convoquée par la secrétaire-trésorière et tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le vingt-six janvier deux-mille-douze (26 janvier 2012) à neuf heures (9 h 00) à laquelle étaient présents et formant quorum :

Sont présents : MME La conseillère Nadia Masse
 MM. Le conseiller Claude Nantel
 Le conseiller Michel Lefebvre
 Le conseiller Robert Bergeron

Sont absents: MM. Le conseiller Claude Labonté
 Le conseiller Patrice Charrette

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 23 janvier 2012.

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 9 h 00.

4. RÉS. 023.01.2012 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par la conseillère Nadia Masse
APPUYÉE par le conseiller Claude Nantel
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE 26 JANVIER 2012 À 9 H 00

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Administration et finances**
 - 5.1 Taxes impayées – Blueberry Lake – Vente par shérif;
- 6. Période de questions et réponses**
- 7. Levée de la séance**

Adoptée



5.1

RÉS. 024.01.2012 TAXES IMPAYÉES – BLUEBERRY LAKE – VENTE PAR SHÉRIF

CONSIDÉRANT les taxes impayées sur les immeubles appartenant à Blueberry Lake Villegiatures Inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité à un jugement de vente en justice pour lesdits immeubles;

CONSIDÉRANT QUE le syndic de faillite au dossier n'a pas réussi à vendre lesdits immeubles;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Robert Bergeron
APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De mandater Godard, Bélisle, St-Jean et Ass. à procéder aux diverses démarches de vente en justice des immeubles appartenant à Blueberry Lake Villegiatures Inc (Matricules : 0128-66-2959, 0128-69-4841, 0129-32-9900, 0129-47-8827, 0129-51-9750, 0129-61-2070, 0129-74-1716, 0128-34-6757, 0128-44-2136, 0128-46-6406, 0128-54-3540, 0128-64-4998 et 0129-77-9101);

D'autoriser le versement de la somme de 1 500 \$ au shérif pour la réalisation de cette vente;

Que le conseil nomme Mme Marie-France Turpin, directrice générale adjointe, et M. Marc Blaquièrre, directeur du Service d'urbanisme, à titre de représentant (s) de la Municipalité afin d'être enchérisseur lors de la vente par shérif.

Adoptée

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

7. RÉS. 025.01.2012 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par la conseillère Nadia Masse
APPUYÉE par le conseiller Michel Lefebvre
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 9 h 12.

Adoptée

(signature)
Gilbert Brassard
Maire

(signature)
Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière et
Directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

(signature)
Gilbert Brassard
Maire